

Catégories

Baby gym/ Eveil

(uniquement sur Saint-Vit)

Enfant né(e) en 2019 / 2018/ 2017 / 2016

Access GR
Enfant né(e) en
2015 ou avant
(Sur Saint-Vit)

Enfant né(e) en
2016 ou avant
(Sur Besançon)

Ensemble Poussines Enfant né(e) en

2013 / 2014 /2015

MODALITES INSCRIPTIONS - SAISON 2021-2022

L'inscription se fait en ligne

Cliquer sur le lien sur notre site internet pour commencer l'inscription en ligne.

Après avoir réalisé l'inscription en ligne, vous recevrez un mail de confirmation ainsi que les documents à imprimer et à retourner :

- Questionnaire de santé * (ou certificat médical)
- Règlement

*Si une réponse au questionnaire de santé est positive, il est nécessaire de prendre un avis médical et en conséquence, il faudra produire un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive datant de moins de 6 mois.

Le dossier d'inscription doit être complet au 30 septembre pour que les gymnastes puissent être accepté(e)s à l'entrainement, et pour que la Licence-Assurance puisse être délivrée par la fédération. Après cette date, aucun remboursement n'aura lieu sauf cas indiqué dans le règlement intérieur.

Retour du questionnaire de santé ou du certificat médical

- Aux permanences du secrétariat
- Par voie postale à l'adresse du siège : 14, rue de Trépillot 25000 BESANCON
- Par mail (questionnaire de santé ou certificat médical)

Pour toute question relative à l'inscription, vous pouvez envoyer un mail à : inscriptionbgr@gmail.com

Modes de règlement, modalités de paiement et retour du règlement par chèque bancaire / chèques vacances / Coupons sports et CAF

Quel que soit le mode de règlement faire apparaître le nom et prénom du ou des gymnastes.

• Paiement comptant par virement bancaire sur le compte du BGR :

RIB: 10278 08000 00021729301 31 IBAN: FR76 1027 8080 0000 0217 2930 131 BIC: CMCIFR2A

- Paiement en 1 fois, 2 fois ou 3 fois par chèque : 1^{er} Encaissement à l'inscription, puis le 31 des mois suivants.
- Chèques vacances, Coupons sports et Pass Loisirs CAF acceptés

Tarifs

SECTION LOISIR								
Catégorie	Enfant né en	Lieux d'entrainements	Licence FFGYM	Cotisation BGR	Total Cotis	Total à régler		
Baby Gym	2019 2018	Saint-Vit	36,36€	150.13€	186€	186€		
Eveil	2017 /2016	Saint-Vit		130.136	100€			
Access GR	De 2010 à 2015	Saint-Vit	40,36€	180.43€	221€	221€		
Access GR	2016 et avant	Besançon						

SECTION COMPETITIVE								
Catégorie	Enfant né en	Lieux d'entrainements	Licence FFGYM	Cotisation BGR	Total Cotis	Location justaucorps	Total à régler	Caution Justaucorps non encaissée
Ensembles Poussines	De 2015 à 2013	Besançon	40.36€	180.43€	221€	25€	246€	75€

Réduction famille -10% sur la cotisation la moins chère pour l'inscription d'au moins 2 personnes (même nom, même adresse)

Tableau des réductions :

		Réduction famille 10 %			
CATEGORIE	Cotisation	Montant à déduire	Location justaucorps	Montant à régler	
Baby / Eveil	186	15	0	171	
Access	221	18	0	203	
Poussines	221	18	25	228	
Coupe Formation	221	18	0	203	
Trophée / Nationale	268	23	25	270	

Exemples de calcul:

- 1 adhésion Eveil et 1 adhésion Trophée, soit 171 + (+268 + 25) = 439€ au lieu de 479€
- 1 adhésion Access et 1 adhésion Nationale, soit 203 + (268+25) = 496€ au lieu de 514€
- 1 adhésion poussines et 1 adhésion Trophée, **soit 228** + **(268+25)** = **521€** + **539€**
- 2 adhésions trophées, **soit 270** + (268+25) = 563€ au lieu de 586€

Planning

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
ACCESS (de 2013 à 2015) De 17h15 à 18h15 EVEIL (2016/2017)* De 17h30 à 18h15 Gymnase Vautrot - Saint Vi Salle Ani mation - Saint-Vit Gymnase Vautrot - Saint Vi		BABY (2018) De 9h à 9h45 Salle Animation - Saint-Vit BABY (2018) De 10h à 10h45 Salle Animation - Saint-Vit EVEIL (2016/2017) De 11h à 11h45 Salle Animation - Saint-Vit ACCESS (à partir de 2016) De 16h30 à 17h30 Pôle des Montboucons - Besangon	EVEIL (2016/2017)* De 17h30 à 18h15	ENSEMBLE POUSSINES (de 2013 à 2015) De 18h00 à 20h00 Gymnase Fontaine Ecu - Besangon	ACCESS (à partir de 2016) De 11h00 à 12h00 Gymnase Fontaine Ecu- Besangon

^{*}Sous réserve d'avoir des groupes complets

Responsable technique concernant les entrainements : Madame Fabienne RAZZOLINI -Tel : 06 01 14 26 53

Accueil du BGR - sur rendez-vous





Renseignements administratifs inscriptions

Secrétariat :

inscriptionbgr@gmail.com - Tél : 06 06 85 26 82 – www.besancongr.fr

Permanences jusqu'au 30/06/2021:

- Les lundis 07 juin et 14 juin au siège du club, de 18h à 19h30
- Les mercredis 09 juin et 16 juin au siège du club, de 13h30 à 15h30
- Les samedis 12 juin, 19 juin et 26 juin au siège du club, de 10h30 à 12h
- Les lundis 21 juin et 28 juin au gymnase vautrot de Saint-Vit, de 17h à 18h30

Si vous ne pouvez pas vous rendre aux permanences, merci de contacter le secrétariat par mail pour convenir d'un rendezvous. Saut de page

INFORMATION SUR LES AIDES A LA PRATIQUE D'UN SPORT

Type(s) de public







Doubs Pass-Sports

Objectif de l'aide

Le Doubs Pass-Sports est un dispositif d'aide à la cotisation dans un club sportif pour les collégiens du Doubs issus de familles modestes percevant l'Allocation de Rentrée Scolaire (ARS). Le dispositif permet, pour chaque bénéficiaire, l'obtention d'un chèque de 25 € pour toute adhésion dans un club sportif ou étant inscrit aux jeunes sapeurs-pompiers du Doubs, et dont le montant de l'inscription (licence comprise) est égal ou supérieur à 25 €.

Critères d'attribution

Être collégien

Type et taux de l'aide

> 25 € si la cotisation payée au club est supérieure à 25 €.

Conditions particulières d'attribution

Être bénéficiaire de l'Allocation de rentrée scolaire.

SERVICE A CONTACTER

Département du Doubs

Direction de la jeunesse, des sports et de la culture

Service de la jeunesse et des sports

7 avenue de la gare d'eau - 25031 BESANCON CEDEX

Tél: 03.81.25.85.04

E-mail: service.jeunesse.sports@doubs.fr

Coupon Sport : le chèque vacances du sport

Entre la licence, le matériel spécifique à chaque activité sportive et les frais additionnels, il est possible de débourser pas mal d'argent dans le sport. Pour alléger ce coût, il existe une solution simple : le coupon sport.

À l'instar du chèque vacances, ce coupon peut être utilisé par le titulaire du bon ou sa famille (le coupon étant nominatif). Les coupons sport peuvent être d'une valeur de $10 \in 15 \in 15$ ou $20 \in 15$.

Les coupons sport sont là pour régler la licence d'un club, les cours/stages de sports ou la cotisation à une association sportive.

Il est possible de s'en procurer auprès de différents organismes suivant votre situation :

- Un agent de la fonction publique doit demander à l'association du personnel
- Un salarié dans le privé doit voir avec son comité d'entreprise
- Certains administrés peuvent voir avec les institutions locales (mairie, conseil général, comité national d'action social...)

Le Pass'Loisirs : une aide de la CAF pour la pratique sportive

Depuis plusieurs années, la CAF (ou Caisse d'Allocations Familiales) propose une aide d'une cinquantaine d'euros pour aider à financer une activité sportive ou culturelle. Chaque centre régional de la CAF peut fixer les conditions relatives au Pass'Loisirs, mais en général il s'agit d'un chéquier de 50 € (5×10 €) destiné à financer la pratique sportive ou culturelle d'un enfant âgé de 9 ans à 16 ans.

Utilisable en une seule fois ou non, cette aide peut servir à financer l'inscription à un club sportif ou à une activité à vocation culturelle (peinture, dessin, sculpture, etc.)

Pour en bénéficier il faut bénéficier de prestations de la part de la CAF durant l'année de la demande et avoir un quotient familial peu élevé (le montant varie en fonction des régions).

Tickets Loisirs Vacances pour les Bisontins uniquement

Pour les gymnastes bisontin(es) uniquement, scolarisés en école élémentaire, la Ville de Besançon propose des tickets loisirs vacances pour les familles au quotient familial < 800€ (en 2019) et le montant de l'aide de 120 € maximum.

L'enfant est inscrit dans une association sportive bisontine affiliée à une fédération et adhérente de l'Office municipal des sports.

Ce ticket s'adresse aux enfants scolarisés en école élémentaire à Besançon. Une seule adhésion possible à un seul club par an.

Attention : la distribution des tickets Sports débute à la rentrée scolaire de septembre et s'achève mi-novembre.

Renseignements : Ville de Besançon Direction Vie des quartiers

Pass sport

Une aide de 50€ par enfant pour financer l'inscription dans un club sportifs à la rentrée 2021. Seules les personnes bénéficiaires de l'allocation de rentrée scolaire, l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé ou de l'allocation de l'adulte handicapé pour les 16-18 ans ont droit à cette aide.